

AAMHM-Saint-Malo
27 quai Duguay-Trouin
35400 Saint-Malo

PROCES-VERBAL
de
l'Assemblée Générale Ordinaire
du 12 juin 2025

Le 12 juin 2025, à 16h00, les membres de l'AAMHM-Saint-Malo se sont réunis à Saint-Malo, salle Sainte-Anne, en Assemblée Générale Ordinaire, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et rapport d'activité de l'exercice 2024
- Rapport financier de l'exercice 2024
- Approbation de ces rapports et des comptes de l'exercice 2024, affectation du résultat
- Quitus aux administrateurs
- Nomination et renouvellement d'Administrateurs
- Cotisation 2025/26
- Questions diverses

Le Bureau de l'Assemblée est constitué de :

- M. Pierre-Xavier COLLINET, Président
- M. William de CHAMPCHESEL, Secrétaire Général
- M. Patrick LEFEBVRE-DUPUY, Trésorier
- M. Thierry du PARC-LOCMARIA, Chargé de Communication

Le Président constate d'après la feuille de présence que 64 membres de l'Association sont présents ou représentés. L'Assemblée peut valablement délibérer, aucun quorum n'étant requis en Assemblée Générale Ordinaire.

Après avoir donné lecture de son rapport moral et d'activité sur l'exercice écoulé, le Président invite le Trésorier à présenter les comptes clos le 31 décembre 2024.

La discussion close, il soumet au vote de l'Assemblée les résolutions suivantes:

Résolution 1

Après avoir entendu le rapport moral et le rapport d'activité du Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'Assemblée Générale approuve lesdits rapports et les opérations qui y sont retracées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution 2

Après avoir entendu le rapport financier et pris connaissance des comptes annuels et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, l'Assemblée générale approuve lesdits comptes et décide de porter le montant du résultat excédentaire de 8 828,95 € au compte « Report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution 3

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution 4

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation aux fonctions d'administrateur de Monsieur Patrick Lefebvre-Dupuy, dont le mandat de 3 ans expirera en 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 5

L'Assemblée Générale renouvelle les mandats d'administrateurs de:

Monsieur Pierre-Xavier Collinet

Monsieur William de Champchesnel

Monsieur Gilles Foucqueron

Monsieur Olivier de Galzain
Monsieur Yannick Le Barazer
Monsieur Gilles de Pommereau
pour une durée de 3 années, soit jusqu'en 2028.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution 6

L'Assemblée Générale maintient les cotisations de membre de l'Association à leur montant existant pour les exercices 2025 et 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution finale

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion, à l'effet d'accomplir toutes formalités et d'effectuer tous dépôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Avant de clore l'Assemblée, le Président remercie les membres présents pour l'intérêt qu'ils portent ainsi au fonctionnement de leur Association.

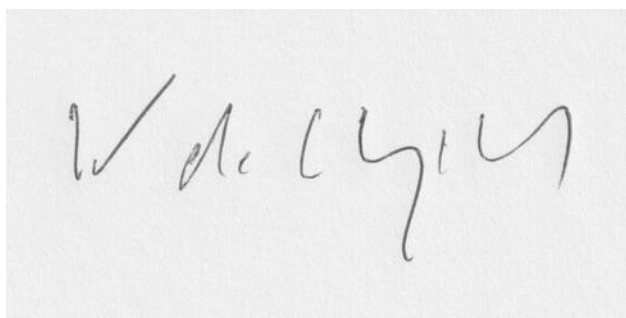
Il remercie également les représentants de la Ville de Saint-Malo présents à cette Assemblée, Isabelle Dupuy, Adjointe aux Affaires Culturelles et Jacques Hardouin, Conseiller en charge du musée maritime L'Hydro pour sa présentation sur l'avancement du projet et les étapes à venir.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare l'Assemblée close, dont il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et la Secrétaire de séance.

Le Président

Le Secrétaire Général

Pierre-Xavier COLLINET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'W. de Champchesnel', with a large diagonal stroke crossing through it.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. X. Collinet', written in a cursive style.

William de CHAMPCHESNEL